

# Serpents et échelles des valeurs et de l'éthique

**Qu'est-ce que le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique?**  
Un guide pour toutes nos actions et décisions

**Quelles sont les valeurs de la fonction publique :**

**Démocratiques :** Aider les ministres, dans le cadre de la loi, à servir l'intérêt public.

**Professionnelles :** Servir avec compétence, excellence, efficacité, objectivité et impartialité.

**Éthique :** Agir en tout temps de manière à conserver la confiance du public.

**Liés aux personnes :** Faire preuve de respect, d'équité et de courtoisie dans leurs rapports avec les citoyens et avec les collègues fonctionnaires.

**Comment jouer :**

Chaque joueur choisit un pion. Tous les joueurs commencent à la case 1. Lancez le dé pour déterminer le nombre de carrés que le pion doit parcourir. Si un joueur arrive sur une case contenant le bas d'une échelle, le joueur déplace son pion jusqu'à la case contenant le haut de l'échelle. Si un joueur arrive sur une case contenant la queue d'un serpent, le joueur glisse vers le bas du serpent jusqu'à la case contenant la tête du serpent. Le premier joueur à atteindre la case 56 gagne la partie.

**Explications des échelles :**

**Case 4 :** Le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique est une condition d'emploi, par conséquent, tous les fonctionnaires devraient le lire.

**Case 16 :** Les fonctionnaires doivent s'assurer de l'utilisation adéquate, efficace et efficiente des deniers publics.

**Case 25 :** Les gestionnaires ont la responsabilité d'illustrer les valeurs de la fonction publique et doivent s'efforcer de créer et maintenir un environnement de travail qui encourage le dialogue sur les valeurs organisationnelles et les dilemmes éthiques propres à leurs activités. Consultez le site Web de Valeurs et Éthique (V&E) ou communiquez avec l'équipe de V&E pour plus d'information.

**Case 34 :** Sont interdites l'acceptation et la sollicitation de tout cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage qui risque d'avoir une influence réelle ou apparente sur l'objectivité et l'impartialité du fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions officielles ou de le placer dans une situation d'obligation envers le ou les donateurs.

**Case 43 :** Les fonctionnaires doivent, dans les 60 jours suivant la première nomination ou une nomination, un transfert ou une mutation subséquente, signaler toutes leurs activités extérieures, tous les biens leur appartenant et tous les passifs directs et éventuels pouvant les placer dans une situation de conflit d'intérêts dans l'exercice de leurs fonctions officielles.

**Explications des serpents :**

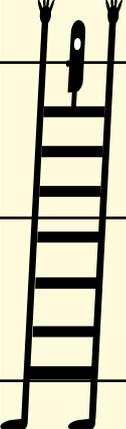
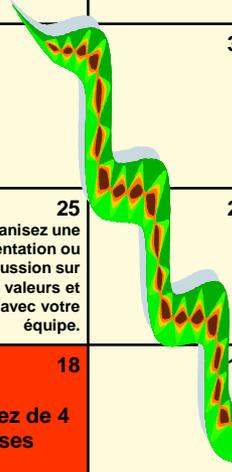
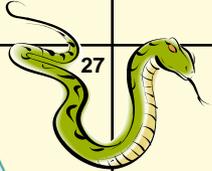
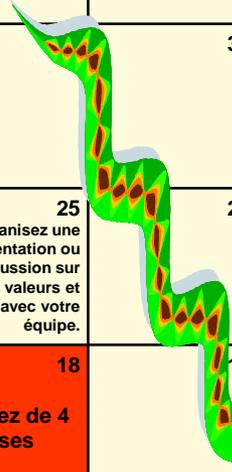
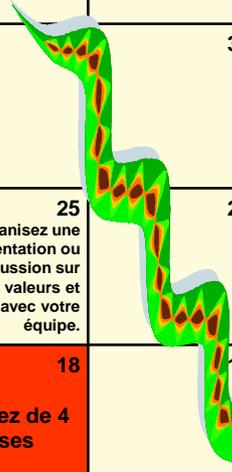
**Case 12 :** L'accès aux bases de données du ministère à des fins non reliées au travail n'est pas acceptable et est contraire au Code. Ce geste contrevient également aux lois visant à protéger les renseignements personnels et peut mener à des mesures disciplinaires, y compris, le cas échéant, le congédiement.

**Case 21 :** Un fonctionnaire ne doit jamais outrepasser ses fonctions officielles pour venir en aide à des personnes, physiques ou morales, dans leurs rapports avec le gouvernement, si cela peut occasionner un traitement de faveur.

**Case 30 :** Le respect de la dignité humaine et la reconnaissance de la valeur de chaque personne doivent toujours inspirer l'exercice de l'autorité et de la responsabilité. Vous devriez toujours respecter vos collègues.

**Case 39 :** Les fonctionnaires doivent mettre en œuvre avec loyauté les décisions des ministres qui ont été prises conformément à la loi. Des conseils contraires à la position du ministère ou à l'interprétation de celui-ci ne doivent être fournis.

**Case 53 :** Les loteries non-autorisées telles que les 50/50 ou toutes loteries similaires sans permis valide des autorités provinciales sont illégales en vertu du Code criminel du Canada et des lois provinciales en matière de jeux.

<b>56</b> <b>VOUS GAGNEZ!</b> 	<b>55</b> 	<b>54</b> 	<b>53</b> Vous organisez un tirage 50/50 au travail afin d'amasser des fonds pour le comité Social.	<b>52</b> 	<b>50</b> <b>Lancez de nouveau</b>
<b>43</b> Vous complétez un rapport confidentiel sur vos activités politiques à l'extérieur du travail.	<b>44</b> 	<b>45</b> 	<b>46</b> <b style="background-color: #ff0000; color: white; padding: 5px;">Reculez de 7 cases</b>	<b>47</b> 	<b>48</b> <b>49</b>
<b>42</b> <b>Passez votre tour</b>	<b>41</b> 	<b>40</b> 	<b>39</b> Vous n'êtes pas d'accord avec les directives ministérielles et vous donnez des conseils contradictoires à un client.	<b>38</b> 	<b>37</b> <b>36</b>
<b>29</b> 	<b>30</b> Vous avez parlé de façon humiliante à un collègue.	<b>31</b> 	<b>33</b> 	<b>34</b> Vous refusez un cadeau de la part d'une compagnie cliente afin d'éviter tout conflit d'intérêt.	<b>35</b> <b>Passez votre tour</b>
<b>28</b> 	<b>27</b> 	<b>26</b> 	<b>25</b> Vous organisez une présentation ou une discussion sur les valeurs et l'éthique avec votre équipe.	<b>24</b> 	<b>23</b> <b>22</b>
<b>15</b> Vous remarquez une utilisation illégale des fonds publics et vous avez averti votre superviseur immédiat.	<b>16</b> 	<b>17</b> 	<b>18</b> <b>Reculez de 4 cases</b>	<b>19</b> 	<b>20</b> 
<b>14</b> 	<b>13</b> 	<b>12</b> Vous vérifiez les antécédents du locataire de votre ami via la base de données du ministère.	<b>11</b> 	<b>10</b> 	<b>9</b> 
<b>Départ 1</b> Les valeurs et l'éthique dans la vie d'un fonctionnaire! 	<b>2</b> 	<b>3</b> 	<b>4</b> 	<b>5</b> 	<b>6</b> 
			<b>7</b> Vous lisez le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique.	<b>8</b> 	<b>Lancez de nouveau</b>